

Document à remettre à votre **CMCAS** ou **SLVie**
ou à envoyer par **Mail**

ACTION SOCIALE
Aide au soutien scolaire
soumise à conditions de ressources

Sous réserve de remplir les conditions d'attribution, je souhaite bénéficier de l'aide au soutien scolaire pour l'année 2023/2024

Pour préserver la planète, téléchargez, remplissez et transmettez ce formulaire par mail à votre CMCAS avec les pièces justificatives

A noter : Cette aide est destinée à des bénéficiaires réalisant des études et qui ont besoin de soutien scolaire.

Seuls les frais relatifs au soutien scolaire sont pris en charge. Les frais annexes (hébergement, restauration, transport) facturés lors d'un séjour ne sont pas à prendre en compte dans le montant du forfait.

1 Demandeur ouvrant-droit

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

NIA :

Numéro de téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité) :

Courriel :@.....

Adresse :

Code postal :

Commune :

2 Bénéficiaire ayant-droit

Enfant **Conjoint(e)**

Nom (de naissance) :

Prénom :

Date de naissance :

3 Votre demande d'aide

Type de **soutien scolaire** souhaité (Possibilité de cumuler les 2 prestations) :

Cours de soutien scolaire à domicile avec un **professeur particulier** ouvrant droit à une subvention **plafonnée** à 1000€* par **enfant** et par **année scolaire** (avantage fiscal de 50% de crédit d'impôt sur votre reste à charge).

Cours de soutien scolaire **collectifs**, soutien scolaire **en ligne**, stages de soutien scolaire **intensifs** ouvrant droit à une subvention **plafonnée** à 2000€* par **enfant** et par **année scolaire** (n'ouvrant pas droit à un crédit d'impôt)

* **selon votre coefficient social**

4 Documents à fournir

- Avis d'imposition de l'année 2023 sur les revenus 2022 (des deux conjoints en cas de vie maritale)
- Avis d'imposition de l'AD enfant (concerné par l'aide)
- Relevé d'identité bancaire
- Certificat de scolarité pour les + de 16 ans
- Tout document attestant l'homologation du diplôme ou la certification du titre certifié visées
- Factures **acquittées** du prestataire (préciser le détail des coûts notamment l'hébergement en campus/résidence car non pris en charge)
- Copie du contrat de travail pour les agents en CDD (quel que soit le contrat)

A noter : mon dossier et mes justificatifs de dépenses devront être déposés à ma CMCAS avant le **31/08/2024** et je serai informé(e) par courrier de l'accord ou du refus de prise en charge.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts.

Fait à : Le/...../.....

Signature du demandeur :

Attention, le calcul de votre coefficient social pour les aides de l'action sanitaire et sociale est différent du calcul de votre participation aux séjours de vacances.

5 Cadre réservé à la CMCAS

Coefficient social :

% de participation :

Pour l'année scolaire du 01/09/2023 au 31/08/2024

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un Dossier de Prestations ASS.
Les destinataires des données sont : la CMCAS et la Direction Santé ASS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX.

Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.